



hernie discale et assurance privée refusant de regler des indemnités

Par **chantal84**, le **05/03/2020 à 10:07**

[color=black;]bonjour, [/color]

[color=black;]suite à une chute chez moi en octobre 2019, je suis tombée par terre de travers, j'ai ressenti une violente douleur qui m'a bloqué littéralement de ce fait, hospitalisation pendant 9 jours hernie discale lombaire L2, ayant une assurance privé, je rempli leur document d'accident etc... je les ai par téléphone ils me disent à quoi je peux prétendre etc.... et depuis ca traîne aucun remboursements il manque toujours un papier là maintenant ils me disent que lors de mon entrée aux urgences cela aurait du etre spécifié que cela provenait d'une chute etc.... assureur MAE. De ce fait, ne veulent pas me rembourser mes frais car pour eux c'est une maladie que j'avais et pas un accident. du coup la télé et les 25e par jour pour frais d'hospitalisation passent à la trape pourtant j'ai des documents ou il y a marqué que seul un bulletin de sortie suffit pour se faire rembourser et surtout je n'ai pas d'antécédent avec un quelconque problème de santé concernant mon dos bref ont ils le droit de refuser sous pretexte que cela est une maladie ?? [/color]

Par **youris**, le **05/03/2020 à 10:31**

bonjour,

contactez le médiateur de votre assurance.

salutations

Par **youris**, le **05/03/2020 à 10:32**

bonjour,

contactez le médiateur de votre assurance.

salutations